

**Sujet :** [INTERNET] Projet de carrière à Cahaignes porté par Terreal

**De :** alain riou <

**Date :** 17/06/2022 15:33

**Pour :** pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr

à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Pour votre bonne information, veuillez trouver ci-joint une nouvelle pétition, à l'adresse cette fois, des pouvoirs publics et des élus eurois et normands.

Bien respectueusement,

Alain Riou

---

—Pièces jointes:—

Pétition pouvoirs publics Version finale.pdf

41,2 Ko

# Village de CAHAIGNES (27420)

## Commune de Vexin sur Epte

### Collectif des opposants à la création d'une carrière à ciel ouvert

C'est avec la plus grande surprise que les habitants de Cahaignes ont appris, par l'ouverture d'une enquête publique diligentée par le Préfet de l'Eure, sans aucune concertation préalable, qu'un projet d'implantation et d'exploitation sur 30 ans d'une carrière d'argile à ciel ouvert, au cœur même de leur village, était porté par la société Terreal.

Ce projet est un désastre pour ce petit village du Vexin normand et ses habitants.

- Imaginez une carrière occupant 23 hectares de terre agricole, sur une hauteur de fouille de 29 mètres. Un trou gigantesque au bout de votre jardin, à 50 mètres des habitations et 150 mètres du cœur historique de notre village. A l'heure où la commune de Vexin sur Epte cherche, à travers la construction de son PLU, à valoriser la qualité de vie en milieu rural, ce projet est un non sens sociétal.

- Imaginez les nuisances que devront supporter les riverains. Le bruit et la poussière, et les risques sanitaires associés, dus aux engins de chantier et aux excavatrices, dès 7 heures du matin jusqu'à 18 ou 19 heures le soir. Le passage des camions, d'énormes 30 tonnes, qui, à longueur d'année et jusqu'à toutes les 11 minutes en certaines périodes, traverseront le village sur une petite route de campagne qu'il faudra redimensionner. Les vibrations qui pourront dégrader l'habitat, et les risques d'accident alors que le parcours longera deux aires de sport et de jeux d'enfants...

- Imaginez enfin la détresse des familles, dont l'habitation est souvent le seul patrimoine, durement acquis, qui verront la valeur de celle-ci inexorablement se dévaloriser.

Ce projet est un désastre sociétal, mais c'est aussi un désastre écologique. Atteinte insupportable aux paysages et menace pour le cheminement des circuits d'eau naturels, pour la biodiversité avec la perturbation de deux *zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique* et la destruction de 1142 m<sup>2</sup> de zones humides et de 4700 m<sup>2</sup> de bois.

**Parce que la redynamisation industrielle de notre pays ne doit pas se faire au prix de l'intégrité physique et psychique de ses habitants, parce qu'il y a d'autres gisements d'argile à explorer loin de nos habitations, nous demandons aux pouvoirs publics et au Préfet de l'Eure de rejeter le projet Terreal !**

**Et parce que leur initiative ne présente aucun intérêt économique ou social pour l'Eure et la Normandie, nous demandons à tous les élus eurois et normands de nous soutenir dans nos démarches et ainsi de rejoindre les communes d'Authevernes, des Thilliers en Vexin, de Saint Clair sur Epte et le Maire de Vexin sur Epte, Thomas Durand, qui sont déjà à nos côtés !**

**Signez la pétition !**

**Le Collectif,**

Cahaignes, le 17 juin 2022